

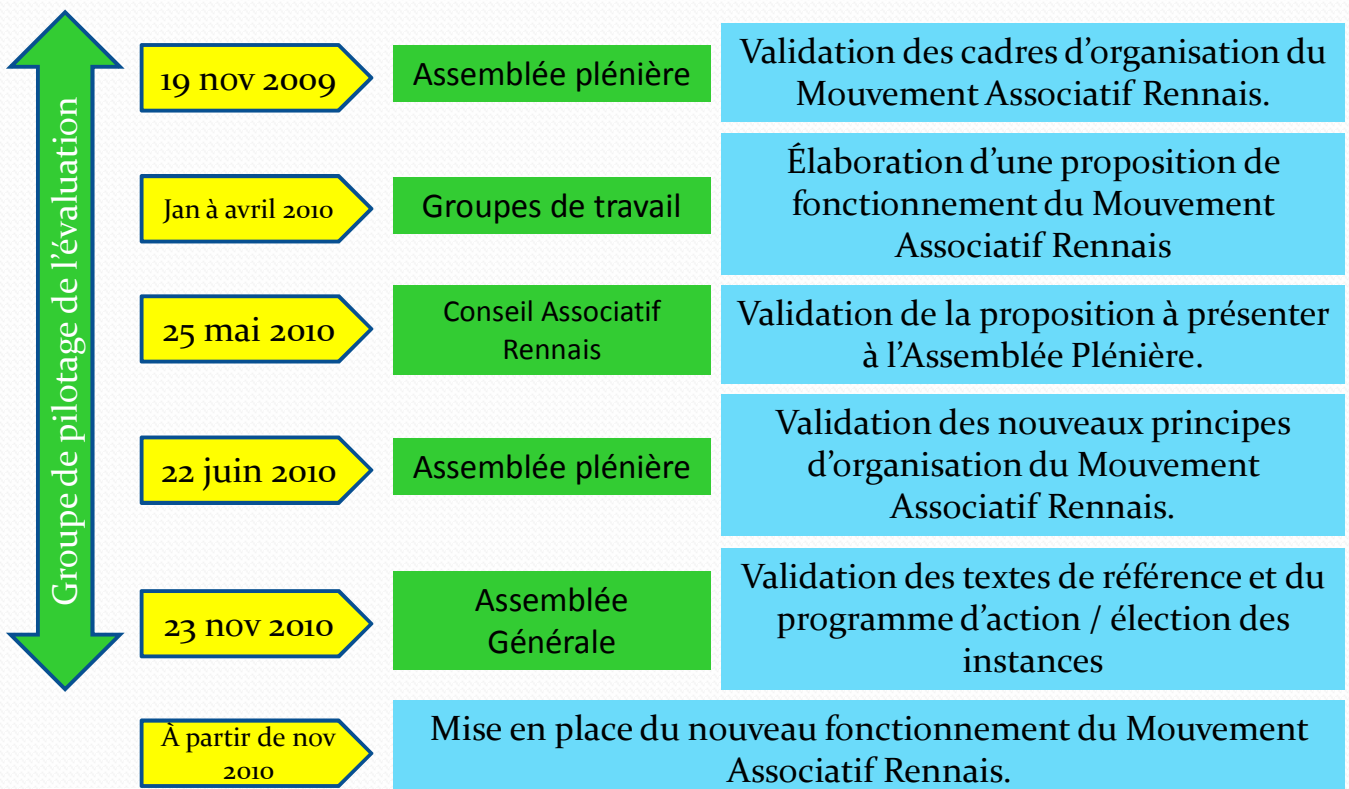
Mouvement Associatif Rennais

Fonctionnement du Mouvement Associatif Rennais

Suite à la démarche d'évaluation conduite en 2009 et 2010, le Mouvement Associatif Rennais souhaite se constituer en association déclarée.
Ce document présente les éléments validés lors de l'Assemblée Plénière du 22 juin 2010 et qui ne sont pas repris dans la proposition de statuts et de règlement intérieur.

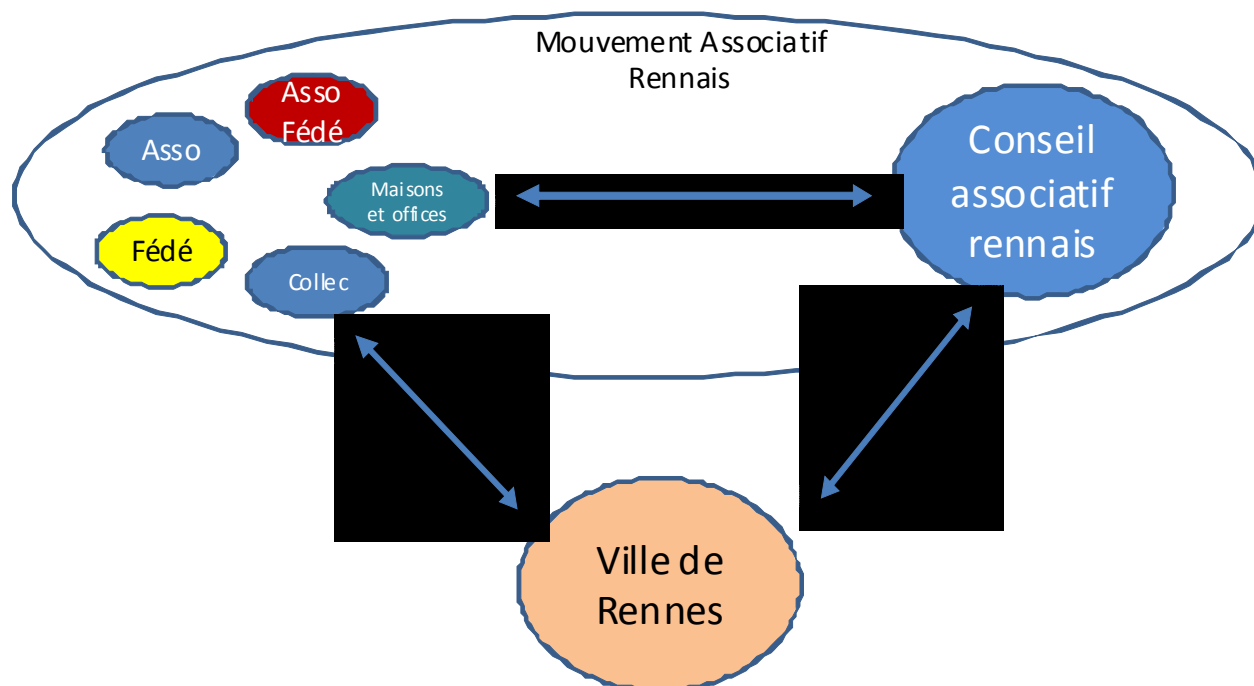
Les différentes étapes de la nouvelle organisation

Les échéances



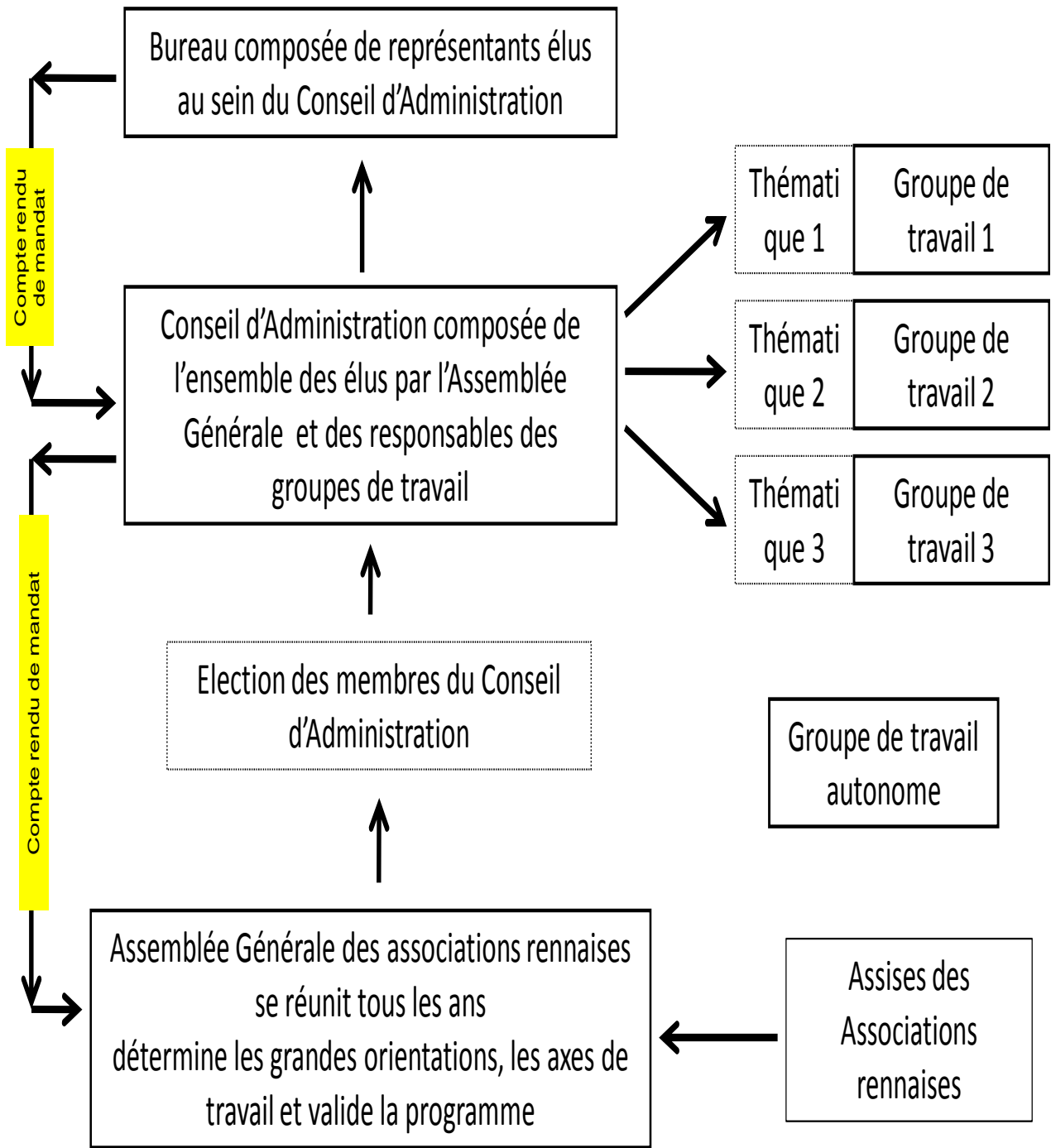
Type de relation

Le schéma ci-dessous présente les types de relation qu'il faut mettre en place entre les différentes parties prenantes pour faire mettre en place une nouvelle organisation du Mouvement Associatif Rennais.



Diapo 1

Le fonctionnement du Mouvement Associatif Rennais



Le programme du Conseil Associatif Rennais

Axes de réflexion	Objectifs généraux	Objectifs	Actions envisagées	Publics
Développer la coopération, le faire ensemble	Promouvoir la vie associative	Promouvoir les actions réalisées par les associations Promouvoir le fait associatif Promouvoir les analyses, les propositions, les difficultés des associations	Créer un événement fédérateur et transversal à la vie associative Communication (site, journal) Organisation d'événements de la vie associative Mise en place et animation d'un réseau des associations rennaises et avec les têtes de réseau associatifs Former les responsables associatifs sur les questions transversales de la vie associative Faire aboutir un dispositif de soutien à l'emploi associatif	Acteurs associatifs Pouvoirs publics
	Faciliter le faire ensemble entre les associations	Soutenir la création de collectifs et d'actions inter-associatifs Soutenir la création et la mise en place de groupes thématiques Soutenir les initiatives citoyennes des associations	Susciter la création de groupes de travail inter-associatifs	
Permettre la construction et l'expression revendicative du monde associatif	Exprimer des propositions concernant les politiques publiques associatives	Travailler sur les moyens dont les associations ont besoin pour fonctionner (financiers, matériels, humains,...) Travailler sur la place des associations dans l'élaboration et la mise en place des politiques publiques et dans le débat public	Contribuer à la connaissance de l'existant notamment au sein de l'observatoire de la vie associative. Informer les dirigeants associatifs des évolutions en cours sur les financements publics aux associations. Accompagner les associations à comprendre et maîtriser les évolutions des pouvoirs publics. Participer aux instances de consultation de la Ville de Rennes et en rendre compte.	
	Aider à la construction de revendications associatives	Identifier les besoins de soutien des associations Repérer les difficultés rencontrées par les associations	Les faire connaître au MAR Appuyer les associations à porter leur revendication auprès des pouvoirs publics	

La stratégie de mise en place du nouveau système

